

22 février 2011

11.325

**Question Daniel Ziegler****LACI: quelles mesures dans le canton?**

La nouvelle loi sur l'assurance-chômage entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2011, bon nombre de chômeurs vont se retrouver en fin de droit à cette date.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer, selon ses derniers chiffres, combien de personnes seront concernées dans le canton?

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire quelles mesures il envisage de prendre face à cette brusque augmentation de fins de droits?

Cosignataires: F. Jeandroz, V. Leimgruber, D. de la Reussille, K. Sansonnens, D. Angst, G. Würgler, J.-J. Aubert, P. Erard, C. Gehringer, A. Shah, P. Herrmann, C. Maeder-Milz, T. Perret, T. Buss, F. Konrad et M. Ebel.